



Le mot du maire

Lors de son entrée en fonction le 1^{er} janvier 2013, le Conseil communal a défini la ligne générale qu'il entendait suivre tout au long de la législature. Au cours de l'une de ses premières séances, le Conseil général a pris acte de ce document intitulé « Plan de législation » qui a ensuite été publié sur notre site de la commune.

Arrivé presque à terme de notre mandat, il nous est apparu opportun que l'ensemble de la population prenne connaissance du bilan des objectifs atteints ou non au travers de ce journal local.

Au sommaire

**Bilan de
législature**
Pages 2-4

Avant de vous inviter à parcourir ce Val Terbi'info, il m'importe de saluer l'implication de toutes les personnes qui s'engagent dans la vie locale, qu'elles soient au Conseil général, dans une Commission ou dans un syndicat intercommunal; sans leur concours, nous ne pourrions pas faire grand-chose.

Infos communales
Pages 4-5

Et puis je voudrais enchaîner avec les remerciements; d'abord rendre hommage au personnel communal qui œuvre sans discontinuer pour notre collectivité. Les employés accomplissent un travail considérable dans tous les domaines. Remercier aussi tous ceux qui, à des titres divers, collaborent avec nous, tout comme les acteurs économiques et bien évidemment les sociétés locales qui animent la commune et contribuent à son rayonnement. Enfin, n'oublions pas non plus les différents partenaires des services de l'État avec lesquels nous sommes régulièrement en relation.

**Elisabeth Rottet
centenaire**
Page 6

Agenda local
Pages 7-8

Pour que l'on puisse entendre « on est bien à Val Terbi », il faut poursuivre ces chantiers en les hiérarchisant. Parce que le visage du futur exécutif est déjà fixé pour les cinq prochaines années, le Conseil communal souhaite mener d'autres projets mais il ne pourra le faire qu'avec le concours de vous tous.

**Le groupement
des commerçants
s'élargit**
Page 8

Bonne lecture !

Michel Brahier, maire

Fermeture automnale et horaire d'hiver du Tritout

Le Tritout sera **fermé du mercredi 11 octobre au mardi 17 octobre.**

Réouverture le mercredi 18 octobre, selon l'horaire habituel.

Attention : le Tritout passera à l'heure d'hiver le samedi 5 novembre; dès cette date, la déchèterie sera fermée le samedi après-midi.

Echos des autorités

Le Conseil communal à l'heure du bilan

Au début 2013, le Conseil communal s'est doté d'un plan de législature pour la période 2013-2017. Destiné à répondre au mieux aux défis auxquels la Commune aurait à faire face, ce programme comprenait de nombreuses mesures et actions à mener, dans des domaines très variés.

Un tel programme constitue également pour l'exécutif un engagement vis-à-vis de la population à œuvrer pour le développement démographique, économique et social.

Aujourd'hui, à quelques mois du terme de la législature, la majeure partie des mesures et décisions issues de ce programme de législature ont été prises. Le Conseil communal peut ainsi tirer un bilan particulièrement positif de son mandat lors des cinq premières années de la nouvelle commune de Val Terbi. Il vous propose de revenir ci-après plus en détail sur quelques réalisations qui ont marqué la vie locale.

Action sociale et culture

Evaluer l'opportunité de modifier la structure juridique de la crèche; initier le déménagement de la crèche en intégrant une UAPE

Le projet de construction d'un nouveau bâtiment a reçu un accueil particulièrement favorable de la population. Le projet, devisé à Fr. 1'995'000.- a pu être mis en œuvre au début 2017. L'entrée en jouissance des locaux est prévue le 1er janvier 2018. Parallèlement, l'institution sera reprise par la Commune qui en assurera la gestion future.



Développer le concept des mérites sportifs et culturels

Nombreuses sont les personnes et sociétés qui s'illustrent régulièrement dans les domaines sportif et culturel. En collaboration avec la Commission de l'action sociale, des cérémonies de remises des mérites ont été organisées annuellement afin de récompenser les talents de nos villages.



Ecole et loisirs

Assurer le transport fiable et sécurisé des écoliers

Les autorités communales ont tenu à maintenir l'école de Vermes en fonction, en dépit de la fusion des cercles scolaires de Vermes et Vicques. Le bâtiment accueille aujourd'hui 46 élèves de 7P-8P répartis dans deux classes. Le transport des enfants s'effectue en toute sécurité grâce à Car Postal. Un véhicule spécifique a été engagé afin que chaque élève dispose d'une place assise. Cette organisation a également permis de maintenir la ligne Vicques-Vermes dont le subventionnement par la Confédération était sérieusement menacé en raison d'un taux de couverture des coûts insuffisant.

Harmoniser l'accès à la cantine scolaire

Une étude visant à optimiser le fonctionnement de la cantine a été menée. Elle a débouché sur une nouvelle organisation permettant d'assurer un meilleur confort des usagers. La cantine est installée à Vicques, à proximité du lieu de scolarité de la plupart des élèves et accueille journalièrement une quinzaine d'enfants âgés de 5 à 13 ans.

Finances

Etablir une planification financière

Au cours de la présente législature, de nombreux grands projets ont été engagés. Afin d'avoir une vision dans un long terme, une planification financière a été établie. L'exécutif s'est appliqué continuellement à planifier rigoureusement les investissements, à optimiser le fonctionnement général de manière à permettre à la Commune d'assumer pleinement ses engagements, avec une augmentation raisonnable de la quotité d'impôts.

Conceptualiser le traitement égalitaire des sociétés locales

Les sociétés locales sont indispensables à la vie de nos villages. A sa création, Val Terbi comptait des pratiques différentes concernant le traitement des sociétés villageoises. Un « traitement égalitaire » a été mis en place au 1er janvier 2016. Les sociétés comptant des juniors sont depuis lors mieux soutenues et les festivités villageoises sont subventionnées de manière plus équitable entre Montsevelier, Vermes et Vicques.



Travaux publics

Nouveau concept d'éclairage public

Les autorités se sont penchées sur la thématique des améliorations à apporter à l'éclairage public de nos villages. Un état des lieux, une analyse et un concept de modernisation ont été réalisés. A Montsevelier et Vermes, l'éclairage a été considéré en bon état et n'a pas requis de modifications importantes. Par contre, à Vicques, une rénovation a été planifiée et est en cours. Plusieurs rues du village ont déjà été équipées de nouveaux candélabres LED avec régulation dynamique.

Haut débit à Vermes

En collaboration avec Swisscom, une nouvelle liaison a été installée à Vermes permettant aux habitants du village de disposer de l'internet à haut débit.

Projet Scheulte



A la suite des inondations survenues, des études approfondies ont été menées pour trouver les solutions de protection contre les crues les plus robustes et les mieux intégrées au tissu bâti. Le projet général d'aménagement de la Scheulte qui en découle sera soumis au vote populaire le 4 mars 2018. En cas d'acceptation, la première étape de réalisation concernera le secteur de Recolaine à Vicques.

Raccordement de Montsevelier au SEDE

Le village de Montsevelier sera prochainement raccordé au réseau d'eaux usées du SEDE. Le projet a été validé lors du scrutin populaire le 24 septembre dernier.

Places de jeux villageoises

Un plan d'assainissement des différentes places de jeux des villages a été établi. Après celle de Montsevelier en 2016, la place de jeu de l'école primaire de Vicques a récemment été équipée de nouvelles installations, pour la plus grande satisfaction des enfants.



Service du feu

Dans le but d'optimiser les ressources en personnel ainsi que la formation des pompiers, les deux SIS ont été fusionnés en une seule structure, regroupant toutes les communes du Val Terbi. Un nouvel hangar a été construit à Courchapoix, en complément de celui existant à Courroux et de nouveaux véhicules ont été acquis pour assurer des interventions efficaces et pour respecter les directives émises par l'ECA Jura.

Bourgeoises et forêts

Syndicat Kohlberg-Raimeux

Les accès à plusieurs fermes isolées de Vermes ainsi qu'au château de Raimontpierre ont été réaménagés avec une participation active et financière de la Commune.



Remaniement parcellaire

Le remaniement de Courchapoix, Corban et Montsevelier, l'un des plus grands du pays, a été mené à terme. Il a permis de réorganiser les parcelles et réfectionner le réseau de chemins sur un périmètre de 1'200 hectares.

Urbanisme

Révision du plan d'aménagement local

La procédure de révision du plan d'aménagement local a été engagée et le redimensionnement de la zone à bâtir défini (voir délibérations du Conseil général ci-dessous).



Halle de Montsevelier

Les autorités de Val Terbi ont conduit le projet de rénovation de la halle de gymnastique de Montsevelier dans le respect du budget établi. L'ouvrage a été inauguré au printemps 2017.

Optimiser la consommation énergétique des bâtiments communaux

Le Conseil communal entend développer un programme d'économie d'énergie pour les bâtiments de la collectivité. Un état des lieux est actuellement en cours de réalisation et débouchera sur un plan de mesures d'assainissement. Des installations photovoltaïques ont déjà été intégrées aux nouvelles constructions de la crèche/UAPE à Vicques et de la halle à Montsevelier.

Administration générale

La mise en place de la nouvelle commune fusionnée a nécessité la refonte et l'adaptation des règlements communaux afin d'harmoniser la législation à l'ensemble du territoire communal. Sur le plan de la communication, la commune s'est dotée d'un nouveau site internet et a poursuivi la distribution d'un journal trimestriel local d'information.

Délibérations du Conseil général

Lors de ses délibérations du 19 septembre, le législatif de notre commune :

- A approuvé la création des postes de travail et adopté la convention de répartition des droits et obligations entre la Commune et la Fondation crèche-garderie du Val Terbi concernant la reprise de la crèche-UAPE au 1er janvier 2018.
- S'est prononcé de manière consultative sur la répartition de l'accroissement démographique dans le cadre de la révision du plan d'aménagement local. Val Terbi est appelé à accueillir 500 nouveaux habitants à l'horizon 2030. Le Conseil général a accepté le scénario de répartition retenu par la Commission de l'urbanisme, selon lequel 80% de l'accroissement démographique s'établirait à Vicques pour ses fonctions centrales, 8% à Montsevelier et Corban, en tenant compte des fonctions de desserte et 4% à Vermes. Cela est censé permettre de garder un développement dans chaque localité, tout en étant cohérent avec l'évolution des 15 dernières années. La définition de cette clé de répartition est nécessaire dans le but de redimensionner la zone à bâtir de la Commune de Val Terbi via la révision du plan d'aménagement local.
- Octroyé le droit de cité de la Commune de Val Terbi à M. Açikalin Hakki et sa famille dans le cadre de leur demande de naturalisation ordinaire.

Informations communales

Elagage des arbres, haies vives et buissons le long des routes publiques

Conformément à la législation, les arbres doivent être élagués et les haies vives et buissons taillés de façon qu'aucune branche ne pénètre dans l'espace réservé au trafic (gabarit d'espace libre). Ce gabarit d'espace libre doit dépasser de 50 cm les limites de la chaussée et atteindre une hauteur de 4,50 m par rapport à celle-ci. Cette hauteur est ramenée à 2,50 m au-dessus des trottoirs et des pistes cyclables.

Les buissons et haies vives susceptibles d'entraver la visibilité aux abords des croisements et débouchés seront taillés à une hauteur maximum de 80 cm.

Les propriétaires bordiers des routes publiques sont invités à tailler leurs arbres, buissons et haies vives jusqu'au 30 octobre 2017, conformément aux présentes prescriptions.

Le SIS Val Terbi recrute

Vous avez 21 ans révolus, vous êtes en bonne forme physique, vous habitez la Commune et êtes disponible et prêt-e à donner de votre temps pour la collectivité ? Rejoignez le corps des sapeurs pompiers du Val Terbi !

La prochaine séance de recrutement aura lieu le mercredi 22 novembre 2017 à 19 heures au nouvel hangar à Courchapoix.

Nivellement des tombes et concessions

La Commune fera procéder, au printemps 2018, au nivellement des tombes des personnes inhumées en 1998. Les parents ou proches qui désirent prolonger la durée d'inhumation peuvent adresser leur demande au Conseil communal, Chemin de la Pale 2, Vicques, jusqu'à fin décembre 2017. La prolongation est possible par périodes de 10 ans (2 périodes au maximum) moyennant le versement d'un émolument de Fr. 150.- par période. Passé ce délai et sans nouvelle des intéressés, les tombes seront nivelées par l'intendant du cimetière.

La liste des tombes concernées peut être consultée au secrétariat communal à Vicques, lors de l'ouverture des guichets de Montsevelier et Vermes, à l'affichage public ainsi que sur le site internet de la Commune.

Avis aux propriétaires de chiens

La qualité de vie commence par le respect d'autrui. Éviter de faire subir à ses concitoyens les désagréments des excréments de nos compagnons à quatre pattes abandonnés sur les trottoirs, les pelouses ou les pistes cyclables est un acte de civisme qui marque la qualité de vie dans une commune. Soucieuses d'offrir un cadre de vie agréable à ses concitoyens, les autorités invitent tous les propriétaires de chiens à ramasser les déjections de leur animal, conformément à la réglementation en vigueur. Des poubelles pourvues de distributeurs de sacs destinés au ramassage des déjections canines sont disponibles en divers endroits de la commune.

Bienvenue à Yaël Sprunger

Les services de voirie et de conciergerie comptent un nouvel apprenti.



Yaël Sprunger a débuté sa formation d'agent d'exploitation le 15 août dernier.

Nous lui souhaitons la bienvenue et pleine satisfaction durant ses trois années de formation.

Carte avantages-jeunes

La carte avantages-jeunes, édition 2017-2018, est en vente à la Commune.

Pour Fr. 15.- seulement, elle propose des réductions et des gratuités dans le Jura, le Jura bernois mais aussi en France voisine dans les domaines de la culture, le sport, les loisirs et la vie quotidienne.

A l'état civil

Elisabeth Rottet entre dans sa 100e année



Le 21 septembre 2017, avec un peu d'avance, Madame Elisabeth Rottet de Vicques a fêté l'entrée dans sa 100^{ème} année. Pour l'occasion une cérémonie a été organisée à la Résidence de la Jardinerie à Delémont où elle réside depuis juillet 2013. C'est accompagnée de sa famille et des résidents qu'elle a fêté l'événement.

Après les discours officiels des autorités, les participants ont pu profiter d'un goûter amical et Madame Rottet a pu ouvrir le bal. Ce sont les bras chargés de fleurs et d'une copie du journal de sa naissance et de ses 20 ans, offert par le service cantonal de l'action sociale que Madame Rottet a rejoint sa chambre après une après-midi pleine d'émotion.

Betty est née le 3 octobre 1918 à Zürich. Après sa scolarité, elle a travaillé auprès de la COOP à Zürich. C'est lors d'une visite chez la famille Rottet qu'elle est tombée amoureuse de Robert et leur mariage fut célébré en 1946. Deux enfants sont nés de cette union puis ce

sont une petite fille et deux arrière-petits-fils qui ont agrandi la famille. En 1986, elle a eu la douleur de perdre son époux malade.

Nous souhaitons à Madame Rottet tous nos vœux de bonheur, de joie de vivre et de santé.

Le Carnet rose

Niels, le 29 juin, Famille Patrick et Carole Andres, Montsevelier

Liam, le 4 juillet, Famille Romain Charmillot et Caroline Bernasconi, Vicques

Nicolas, le 26 juillet, Famille Fabrice et Christine Rubini, Vicques

Marc, le 17 août, Famille Andreas et Rahel Müller, Vermes

Yaëlle, le 31 août, Famille Ludovic et Stéphanie Koller, Vicques

Kaël, le 9 septembre, Famille Loïc et Aurélie Citherlet, Vicques



Bienvenue à ces bébés et sincères félicitations aux heureux parents !

Hommage à ceux qui nous ont quittés

Schaller Rémy, 1929, Vicques, les 7 juillet 2017

Saucy Martin, 1943, Vicques, le 23 juillet 2017

Friche Eugène, 1928, Vicques, le 18 septembre 2017

Charmillot Ulysse, 1927, Vicques, le 21 septembre 2017

Beuchat Roland, 1940, Vicques, le 23 septembre 2017

L'agenda local

Dates	Manifestation	Lieu
14 octobre	Concert du Groupement MCM Ensemble des cadets des fanfares de Monsevelier, Corban et Mervelier	Halle de gymnastique de Montsevelier
29 octobre	« Bourvil, c'était bien » Spectacle en hommage à Bourvil à l'occasion des 100 ans de sa naissance	Centre communal Vicques
2 novembre	« Chants Russes », concert	Centre communal Vicques
4 et 5 novembre	« Pacamanbo » Spectacle jeune public réalisé dans le cadre du certificat d'école de culture générale de cinq étudiants	Centre communal Vicques
17 et 18 novembre	Concert du groupe Harlem	Centre communal Vicques
24 novembre	« Confidences sur pas mal de trucs plus ou moins confidentiels » par Arnaud Tsamère	Centre communal Vicques



Vermes Halle de gymnastique Dimanche 29 octobre - midi- **Choucroute garnie** à l'occasion de la Fête de l'automne

Rejoignez Viculturelle !

La commission "Viculturelle" a été fondée en 2006 dans le but de promouvoir les activités culturelles locales suite à la construction du Centre communal de Vicques et de sa salle de spectacles. Depuis lors, cette commission, nommée par le Conseil communal et formée exclusivement de membres bénévoles, s'engage pour présenter un programme annuel riche d'une douzaine de spectacles tels que one-man-show, comédies, spectacles musicaux, théâtres contemporains. Son but est de divertir tout en proposant un éventail culturel large et varié.

La confiance que les artistes lui témoignent et l'excellent accueil que la population de la région réserve aux spectacles qu'elle propose apportent à tous ses membres une motivation et un plaisir sans cesse renouvelés.

Afin de compléter son équipe, Viculturelle recherche un nouveau membre.

La culture vous intéresse ? Vous êtes disposé-e et motivé-e à donner un peu de votre temps pour la collectivité ? Alors vous êtes la personne que nous recherchons. En contrepartie, vous bénéficierez d'un accès gratuit aux spectacles organisés par Viculturelle.

Renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur Martin Clerc, coordinateur de Viculturelle (079/717 81 48)

Sociétés locales

Club des aînés

Programme des prochaines rencontres

5 octobre	Jass
19 octobre	Match
2 novembre	Jass
16 novembre	Jass
30 novembre	Match
14 décembre	Repas +Jass



Les rencontres se tiennent les jeudis dès 14 heures au Centre communal

Le groupement des commerçants s'élargit

Le groupement des commerçants de Vicques est né en 1985 et a été très actif durant une quinzaine d'années avant une parenthèse de 10 ans sans activité.

Il renaît de ses cendres en 2012 et compte à ce jour un peu plus de 30 commerces du village.

Le Groupement a pour but la défense des intérêts de ses membres, mais c'est aussi un lieu d'échange et un moyen de se faire connaître dans un cadre décontracté. Volontairement, les contraintes sont très peu nombreuses, mais les membres se retrouvent deux à trois fois par année. Le Groupement soutient financièrement certaines activités comme par exemple la fête du village de Vicques de même que quelques jeunes talents sportifs locaux.

Lors de notre dernière assemblée de juin dernier, nous avons décidé d'élargir notre périmètre et ainsi d'inviter tous les commerces de la commune de Val Terbi soit de Vermes, Montsevelier et Corban à nous rejoindre. Un courrier a été envoyé dernièrement à tous les commerces concernés. L'union fait la force !

Au nom du comité : André Helchit, Christian Schneiter, Sandrine Bréchet-Meister, Philippe Buchwalder, Mélanie Cattin, Christine Haegeli, Raphaël Chapatte, Stéphane Aebin, Stéphane Bilat, Claude Chèvre



Le programme Revival (Retraités Vicques Val Terbi) est ouvert à tous; rythme tranquille; Départ du Centre communal de Vicques. Les marches ont lieu par n'importe quel temps ! Les chefs de course répondent volontiers à vos questions.

Prochaines sorties

11 octobre Chef de course	Le Fuet-Montbautier départ 8 h 45 Georges Froidevaux (079 217 98 76)
25 octobre Chef de course	Vicques-Courchapoix départ 13 h 30 Camille Friche (032/435 64 49)
8 novembre Chef de course	Rebeuvelier , départ 13 h 30 Jean-Paul Schaller (032/435 57 58)
22 novembre Chef de course	Courroux départ 13 h 30 Gérard Gobat (032/422 16 41)
6 décembre Cheffe de course	Delémont départ 13 h 30 Georges Froidevaux (079/217 98 76)
20 décembre Chef de course	Corban départ 13 h 30 Fidèle Monnerat (079 761 37 28)